

Nature

Sylvae, un programme qui insuffle un vent de liberté sur les vieilles forêts

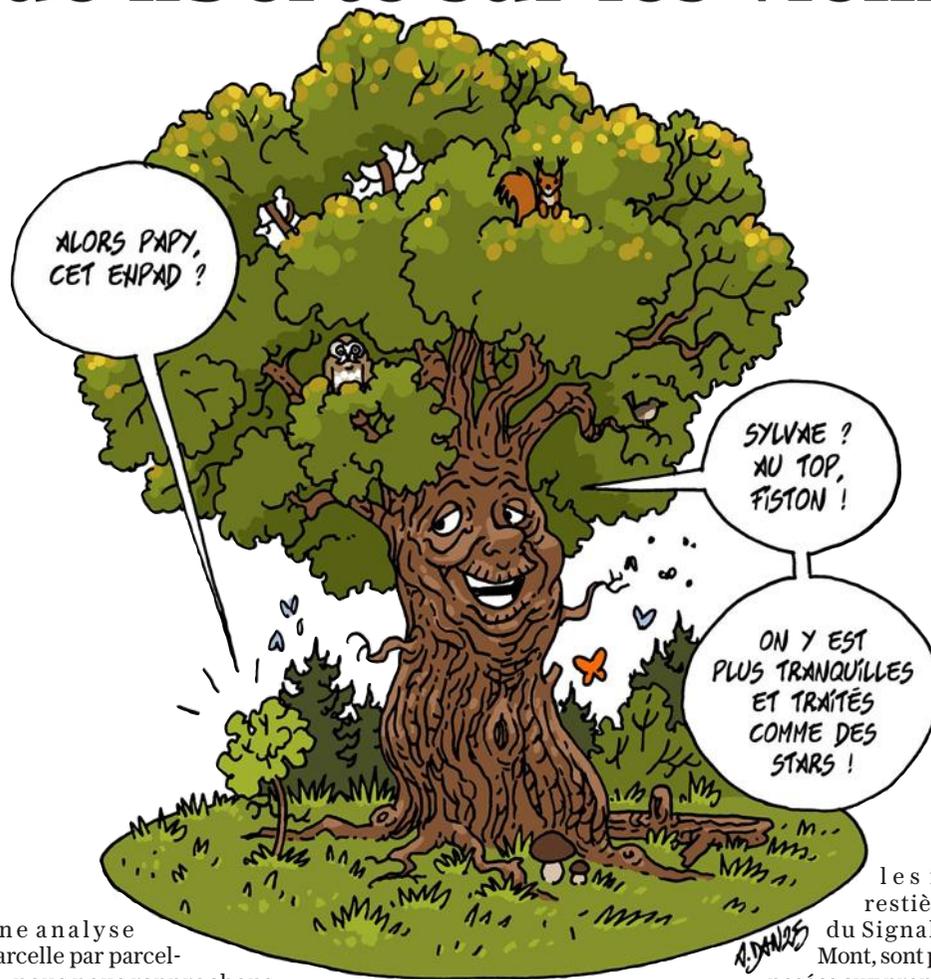
En entreprenant des acquisitions pour une gestion la plus minimaliste possible, le conservatoire d'espaces naturels participe à garantir l'avenir de forêts patrimoniales.

● Qu'est-ce que Sylvae ?

C'est un programme porté par les **conservatoires d'espaces naturels*** depuis 2023 et jusqu'en 2029. Son but est d'identifier les plus vieux massifs forestiers français et d'y acquérir des îlots pour les placer en libre évolution, c'est-à-dire n'y effectuer aucune intervention sur la végétation. Les enjeux sont multiples : ce sont des forêts particulièrement riches en espèces, notamment grâce au bois mort qui accueille 40 % de la biodiversité forestière. Elles sont beaucoup plus résilientes face aux perturbations comme celles liées au dérèglement climatique. Ce sont d'importants pièges à carbone pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, elles représentent un patrimoine culturel et historique, certaines remontant à l'époque médiévale, voire au-delà.

● Comment Sylvae est-il décliné en Bourgogne ?

Actuellement, 40 % de la surface bourguignonne est couverte de forêts, pour beaucoup publiques. Nous nous concentrons sur des massifs forestiers surtout privés, au sein de territoires où préexistent une dynamique partenariale et une volonté commune de préserver les vieux bois : la Puisaye, dans l'Yonne ; le Morvan et le Beaujolais en Saône-et-Loire. Nous ciblons les forêts qui sont au moins âgées de 200 ans, celles qui comportent du gros bois et du bois mort, et/ou qui sont à proximité des sites d'ores et déjà protégés et gérés par le conservatoire de Bourgogne. Après



une analyse parcelle par parcelle, nous nous rapprochons des propriétaires. Une démarche similaire est en cours côté Franche-Comté.

● Où en est l'avancement ?

Depuis le début du programme, nous avons déjà acheté 35 ha, un résultat très positif alors que cette première phase du programme était essentiellement consacrée à la stabilisation des connaissances. Mainte-

nant, l'action foncière s'intensifie. Nous concrétisons actuellement l'acquisition de 3 ha sur la commune morvandelle de Brassy. Beaucoup de propriétaires sont réceptifs, mais cela ne débouche pas forcément sur des ventes. Ainsi, des **obligations réelles environnementales***, comme pour des parcel-

les forestières du Signal de Mont, sont proposées aux propriétaires intéressés mais ne souhaitant pas vendre. En parallèle, la recherche de fonds se poursuit, via des réponses à des appels à projets et du mécénat. Le 21 mars, à l'occasion de la Journée internationale des forêts, les conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté ont lancé une grande campagne d'appel aux dons pour Sylvae : chacun peut agir !

Paroles d'expert

En Bourgogne-Franche-Comté, selon l'IGN*, seulement 5 % de la surface forestière comporte des forêts anciennes et matures. Nos acquisitions donnent à voir des forêts très différentes de celles qui nous environnent communément. Des panneaux sensibilisent les promeneurs et les avertissent des risques, par exemple de chutes de branches. En 2003, la ville d'Autun a acquis la forêt de Montmain en association avec le conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et le groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan, afin de la

préserver de son exploitation commerciale et du risque de disparition. La propriété du conservatoire, 70 ha environ en libre évolution, constitue pour nous un modèle. Le peuplement se structure naturellement, avec de très gros arbres et de jeunes pousses qui régénèrent la forêt. Nous venons d'y achever un inventaire des coléoptères qui a dénombré pas moins de 94 espèces, certaines encore inconnues sur la région.

Samuel Gomez ● **Coordinateur du programme Sylvae au conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**



Pour en savoir plus ►

● Mini-glossaire

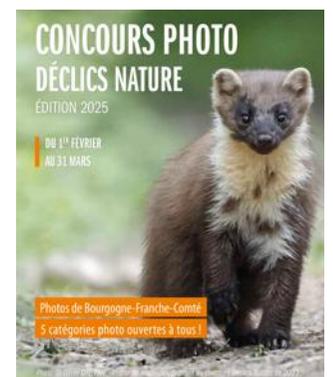
Conservatoires d'espaces naturels : associations à but non lucratif reconnues d'intérêt général dont la mission se décline en 5 axes majeurs : connaître, protéger et gérer les milieux et leurs espèces, sensibiliser à la préservation et accompagner projets de territoire et politiques publiques relatives à la biodiversité.

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière.

Obligation réelle environnementale : dispositif contractuel permettant à un propriétaire volontaire d'attacher à une parcelle des obligations en faveur de la biodiversité, perdurant même en cas de vente ou de succession.

● Concours photo

Dernière semaine pour participer à la 9^e édition du concours photo "Déclics Nature" ! Vous avez jusqu'au 31 mars 2025 pour partager vos plus beaux clichés de nature et donner votre vision sur le patrimoine naturel de Bourgogne-Franche-Comté ! Rendez-vous sur : concours.bfcnature.fr



► Crédits

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et directeur de la SHNA-OFAB. Illustration : Daniel Alexandre. Rédaction : Alice Despinoy avec la collaboration de Samuel Gomez

► Partenariat

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature, association rassemblant 31 structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».